

---

---

## MÉMO

---

---

**À :** Employées du CPE Les Petites Souris  
**DE :** CPE les Petites Souris  
**OBJET :** Traitement de la paie par TIEMPO.ca

---

Bonjour chères employées,

Vous êtes invitées à transmettre vos heures de travail via la plateforme *TIEMPO* dans lequel vous trouverez les items de paie suivants :

- Régulier
  - Pédagogiques
  - Heures de maladie
  - Heures de réunion
  - Heures en banques
  - Heures Fériées reportées
  - Formation
  - Planification
  - Rencontre enfant handicapé
  - Rencontre parents et observations
  - Heures vacances à payer
  - Libération syndicale
  - Congés sociaux
  - Graduation
  - Préparation rentrée
  - Portrait enfant
  - Comité pédagogique
  - Comités divers
  - Comité relation de travail
- ❖ Item HEURES EN BANQUE : à être utilisé seulement pour combler des heures. Si vous souhaitez mettre des heures en banque, vous devez l'inscrire dans *Notes de l'employé*. *Rappel important, vous pouvez mettre 16 heures par année en banque.*
- ❖ Journées fériées : les employées ayant un poste (qui ne sont pas au % férié) doivent inscrire les heures normalement travaillées dans l'item RÉGULIER. Si le férié tombe sur une journée de congé, vous devez inscrire les heures normalement travaillées pour une journée, toujours dans l'item RÉGULIER. Si vous souhaitez mettre ces heures en banque, vous devez l'inscrire dans *Notes de l'employé*.
- ❖ Items DÎNER et COLLATION : vous devez inscrire le nombre de dîners ou de collations pour la période. Le montant se calculera automatiquement au moment de la paie.
- ❖ Vos feuilles de temps sur TIEMPO, doivent être remplies pour le jeudi 8h00 (AM) qui précède la fin de la période de paie. Afin de faciliter cette tâche, vous pouvez enregistrer votre temps de travail au fur et à mesure. Si vous avez des corrections sur votre feuille de temps le vendredi de la fin de la PAIE, vous devez envoyer un courriel à la Direction Générale.
- ❖ Merci de porter une attention à la ventilation des vos heures de travail :
- Exemple : 7h30 en RÉGULIER et 0.30 minute en RENCONTRE ENFANT HANDICAPÉ.
- ❖ Vous pouvez ajouter vos notes (commentaires) dans l'item : NOTES DE L'EMPLOYÉ.